

Rosny-sous-Bois, le 14 février 2022

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 12 FEVRIER 2022

SALLE DES FETES A 10H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 12 février, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 4 février 2022 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire,
Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, M. ARCELUZ, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme ELICE, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE
Adjoints – Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, Mme CARBONELL, Mme CHAJID, Mme LEFELLE, M. PERNES, Mme PELLEN, M. NOBRE, M. CAPILLON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme SEBAN, Mme THIBault, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. BEAL, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. LE FLOCH à M. CAVANNA - M. MESA GIRALDO à M. MANGON - M. RICCARDI à Mme REGNAULD - M. DO ESPIRITO SANTO à M. CAREL – M. POINSIGNON à M. ITZKOVITCH - M. PAUTRE à M. DELALANDE

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : M. CIANI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

ADMINISTRATION GENERALE

1. ***DESIGNE un membre du Conseil municipal pour siéger à la Commission Consultative sur l'Energie (CCE) de la Métropole du Grand Paris :***

- ***Monsieur Pierre-Olivier CAREL***

Adopté par 29 voix pour et 13 non-prises part au vote (6 URAM et 7 R.E.S.)

2. APPROUVE la création d'une commission extra-municipale chargée d'examiner les réclamations relatives aux facturations des activités péri et extra scolaires.

Adopté par 35 voix pour et 7 non-prises part au vote (R.E.S.)

3. PREND ACTE du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Prise d'acte

EDUCATION

4. APPROUVE la dénomination du futur groupe scolaire Coteaux Beauclair : « groupe scolaire Françoise DOLTO ».

Adopté par 34 voix pour, 1 abstention (Mme Marie-Pierre CARBONELL) et 7 votes contre (R.E.S.)

FINANCES

5. PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022.

Prise d'acte

APPROUVE le rapport des orientations budgétaires 2022 – budget principal.

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (R.E.S.) et 6 votes contre (URAM)

DECISIONS MUNICIPALES

6. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

DIVERS

 **Note d'information relative à la protection sociale complémentaire des agents.**

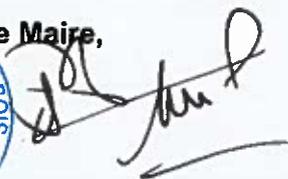
 **Note d'information récapitulant les indemnités des élus pour l'année 2021.**

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 12H44.

Affiché le 17 FEV. 2022



Le Maire,


Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

